

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 7/7/2021 Remplace la version de: 4/4/2021 Version: 11.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
Nom de la substance : GAZOLES (PETROLE)
N° CE : 265-043-1
N° CAS : 64741-43-1
Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488519-20
Synonymes : GAS OILS (PETROLEUM), STRAIGHT-RUN ; GAS OIL EXPORT ; Light Gas Oil (HDS Feed) - LGO (TRA) ; 64741-43-1
Groupe de produits : RC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation industrielle
Utilisation de la substance/mélange : Fabrication de substances
Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges
Distribution de la substance
Intermédiaire de synthèse
utilisation dans activités de forage et production de pétrole
Utiliser comme carburant.
Pour les usages précis du produit, voir l'annexe de la fiche de sécurité

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ARMORINE SAS
ZI Lann Sévelin

56850 CAUDAN - FRANCE
T +33 (0)2.97.76.13.87
Contact@armorine.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : N° d'appel d'urgence Carechem 24 International :
• Europe: + 33 1 49 00 00 49 & Pays Anglophones: + 44 (0) 1235 239 670
• Afrique & Moyen Orient: + 44 (0) 1235 239 671

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence | Commentaire |
|----------|--|---------------------------------------|------------------|---|
| Belgique | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid | Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel | +32 70 245 245 | Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal) |

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence | Commentaire |
|------------|--|---------------------------------------|-------------------|---|
| France | ORFILA | | +33 1 45 42 59 59 | Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. |
| Luxembourg | Centre Anti-Poisons/Antigifocentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid | Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel | +352 8002 5500 | Numéro gratuit avec accès 24/24 et 7/7. Des experts répondent à toutes les questions urgentes sur des produits dangereux en français ou en allemand |
| Suisse | Tox Info Suisse | Freiestrasse 16 8032 Zürich | 145 | (de l'étranger :+41 44 251 51 51) Cas non-urgents: +41 44 251 66 66 |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]Mélanges/Substances: FDS UE > 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830, 2020/878 (Annexe II de REACH)

| | |
|--|------|
| Liquides inflammables, catégorie 3 | H226 |
| Toxicité aiguë (Inhalation:vapeur) Catégorie 4 | H332 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2 | H373 |
| Danger par aspiration, catégorie 1 | H304 |
| Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2 | H411 |
| Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16 | |

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP)

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H332 - Nocif par inhalation.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conseils de prudence (CLP)

- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- : P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
- P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases EUH

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés

- : Le produit peut libérer du sulfure d'hydrogène: effectuer une évaluation spécifique des risques d'inhalation de sulfure d'hydrogène dans les parties supérieures des réservoirs, les espaces confinés, résidus de produits, déchets des réservoirs et eaux usées, et rejets non intentionnels, afin de déterminer les contrôles adaptés aux circonstances locales. Contact avec le produit chaud - risque de brûlures graves. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. La manipulation du produit peut occasionner l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser les procédures de mise à la terre appropriées.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

- Remarques : UVCB
- Nom : GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE
- N° CAS : 64741-43-1
- N° CE : 265-043-1

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|---|---|-----|---|
| gazoles (pétrole), distillation directe | N° CAS: 64741-43-1 N° CE: 265-043-1 | 100 | Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Inhalation:vapour), H332 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 |
| Hydrogène sulfuré (traces) | N° CAS: 7783-06-4 N° CE: 231-977-3 N° Index: 016-001-00-4 | | Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Aquatic Acute 1, H400 |

Textes des phrases H: voir rubrique 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Premiers soins général | : Consulter un médecin en cas de malaise. |
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Placer sous surveillance médicale. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Exposition à des projections de produits chauds: Refroidir immédiatement les parties brûlées à l'aide d'eau froide (par immersion ou aspersion). Consulter un médecin. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Consulter un ophtalmologiste. |
| Premiers soins après ingestion | : Ne rien donner à boire et ne pas tenter de provoquer de vomissements. Transporter immédiatement à l'hôpital. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|---|--|
| Symptômes/effets | : Se référer au § 11 pour une description plus détaillée des effets. |
| Symptômes/effets après inhalation | : Nocif par inhalation. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Peut provoquer une irritation des yeux. |
| Symptômes/effets après ingestion | : L'ingestion du liquide peut entraîner une aspiration au niveau des poumons avec un risque de pneumonie chimique. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|---|---|
| Danger d'explosion | : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol, s'enflammer ou détoner, et revenir à la source. La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures. |
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Fumées toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO ₂). Aldéhydes. Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Carbone (C). Cétones. |

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|------------------------------|--|
| Protection en cas d'incendie | : Protection complète du corps. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Autres informations | : Avertir les pompiers et les autorités responsables de l'environnement. Eloigner le personnel superflu. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|-------------------|---|
| Mesures générales | : Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Ne pas fumer. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Eviter tout contact avec les surfaces chaudes. |
|-------------------|---|

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Gants. Lunettes de sécurité.
Procédures d'urgence pour le personnel non-secouriste : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire.
Procédures d'urgence pour les secours : Éloigner le personnel superflu. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant. Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Absorber le liquide répandu avec un matériau absorbant tel que: sable, sciure de bois. Sur l'eau, récupérer/racler à la surface et verser dans un récipient pour l'élimination.
Autres informations : Éliminer les matières imprégnées dans un centre autorisé. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique pouvant se produire lors d'opérations de mélange et de transfert. Appareils électriques et éclairages antidéflagrants mis à la terre.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec les aliments et les boissons. Se laver les mains après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Conditions de stockage : Le produit peut libérer du sulfure d'hydrogène: effectuer une évaluation spécifique des risques d'inhalation de sulfure d'hydrogène dans les parties supérieures des réservoirs, les espaces confinés, résidus de produits, déchets des réservoirs et eaux usées, et rejets non intentionnels, afin de déterminer les contrôles adaptés aux circonstances locales. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Les conteneurs (réservoirs) doivent être mis à la masse et munis d'une soupape adéquate de sécurité. Formation possible de mélanges vapeur/air explosifs.
Lieu de stockage : Protéger de la chaleur. Mise à la terre des installations. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Matériaux d'emballage : Acier inoxydable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandé aux utilisateurs professionnels.

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

| Hydrogène sulfuré (7783-06-4) | |
|--|------------------------|
| UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL) | |
| IOEL TWA | 7 mg/m ³ |
| IOEL TWA [ppm] | 5 ppm |
| IOEL STEL | 14 mg/m ³ |
| IOEL STEL [ppm] | 10 ppm |
| Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle | |
| OEL TWA | 7 mg/m ³ |
| OEL TWA [ppm] | 5 ppm |
| OEL STEL | 14 mg/m ³ |
| OEL STEL [ppm] | 10 ppm |
| France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle | |
| VME (OEL TWA) | 7 mg/m ³ |
| VME (OEL TWA) [ppm] | 5 ppm |
| VLE (OEL C/STEL) | 14 mg/m ³ |
| VLE (OEL C/STEL) [ppm] | 10 ppm |
| Luxembourg - Valeurs Limites d'exposition professionnelle | |
| OEL TWA | 7 mg/m ³ |
| OEL TWA [ppm] | 5 ppm |
| OEL STEL | 14 mg/m ³ |
| OEL STEL [ppm] | 10 ppm |
| Suisse - Valeurs Limites d'exposition professionnelle | |
| MAK (OEL TWA) [1] | 7.1 mg/m ³ |
| MAK (OEL TWA) [2] | 5 ppm |
| KZGW (OEL STEL) | 14.2 mg/m ³ |
| KZGW (OEL STEL) [ppm] | 10 ppm |
| USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle | |
| ACGIH OEL TWA [ppm] | 1 ppm |
| ACGIH OEL STEL [ppm] | 5 ppm |

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

8.1.4. DNEL et PNEC

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE (64741-43-1)

DNEL/DMEL (Travailleurs)

| | |
|---|----------------------------------|
| Aiguë - effets systémiques, inhalation | 1500 mg/m ³ |
| A long terme - effets systémiques, cutanée | 2.9 mg/kg de poids corporel/jour |
| A long terme - effets systémiques, inhalation | 16 mg/m ³ |

DNEL/DMEL (Population générale)

| | |
|--|--------------------------------|
| A long terme - effets systémiques, orale | 1 mg/kg de poids corporel/jour |
|--|--------------------------------|

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

La substance est inflammable et les conditions suivantes doivent donc être respectées pour en assurer l'usage en toute sécurité: "Le stockage et l'usage de la substance dans des conditions qui évitent toute source d'ignition permettent de maîtriser les risques". Assurer une ventilation appropriée. Douches de sécurité. Fontaine oculaire.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité. Ne pas porter de verres de contact

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures de sécurité

Protection des mains:

gants imperméables et résistants aux hydrocarbures. En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. matière recommandée: polymère fluoré. alcool polyvinylique. Epaisseur du matériau : toutes épaisseurs. Temps de rupture : > 480 min. EN 374-3. En cas de contact avec le liquide : Gants en caoutchouc nitrile. Epaisseur du matériau : > 0,30 mm. Temps de rupture : > 60 min. EN 374-3. Les gants peuvent être dégradés au contact de ce produit.

• Vérifier soigneusement l'absence de dégradation ou de crevasses avant réutilisation et rejeter tout gant dont le temps de passage est révolu. • Le temps de passage est fonction de la température, de la nature du gant, de son épaisseur et de sa technique de construction.

Ce paramètre est mesuré en laboratoire selon la norme EN 374, dans des conditions standardisées correspondant à un contact statique, et n'est pas nécessairement représentatif du risque sur le lieu du travail. Contactez votre fournisseur de gants pour une meilleure information quant à leur sélection et leur résistance au produit.

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. En cas de surexposition ou en espaces confinés : Porter un équipement de protection respiratoire. Filtre A

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. S'assurer que les émissions sont conformes à toutes les réglementations en vigueur sur le contrôle de la pollution atmosphérique.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--------------------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Couleur | : Jaune. |
| Odeur | : D'hydrocarbure. |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : 150 – 400 °C (101.3 kPa) |
| Point d'éclair | : > 56 °C (1013 hPa) |
| Température d'auto-inflammation | : > 240 °C (1013 hPa) |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : 4 hPa (40°C) |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : 800 – 900 kg/m ³ (20°C) |
| Solubilité | : insoluble. |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : < 20 mm ² /s (40°C) |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Inflammable.

10.4. Conditions à éviter

Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Températures élevées. Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-----------------------------|---|
| Toxicité aiguë (orale) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (Inhalation) | : Nocif par inhalation. |
| Indications complémentaires | : L'inhalation peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, des faiblesses, une perte de la coordination et l'inconscience Peut libérer du sulfure d'hydrogène toxique |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE (64741-43-1)

| | |
|---------------------|----------------|
| DL50 orale rat | > 5000 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | > 1.78 mg/l/4h |

Hydrogène sulfuré (7783-06-4)

| | |
|---------------------|-----------------------|
| CL50 inhalation rat | 820 mg/m ³ |
|---------------------|-----------------------|

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé |
| Indications complémentaires | : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé |
| Indications complémentaires | : Peut provoquer une irritation des yeux |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Indications complémentaires | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Indications complémentaires | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Cancérogénicité | : Non classé |
| Indications complémentaires | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Indications complémentaires | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

gazoles (pétrole), distillation directe (64741-43-1)

| | |
|---|--|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
|---|--|

| | |
|-----------------------------|---|
| Danger par aspiration | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| Indications complémentaires | : En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut être aspiré dans les poumons en raison de sa faible viscosité et donner naissance à une pneumopathie d'inhalation se développant dans les heures qui suivent |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE (64741-43-1)

| | |
|------------------------|--------------------------------|
| Viscosité, cinématique | < 20 mm ² /s (40°C) |
|------------------------|--------------------------------|

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|--------------------|---|
| Ecologie - général | : Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. |
| Ecologie - air | : Le produit s'évapore dans l'atmosphère. |
| Ecologie - eau | : le produit s'étale à la surface de l'eau, une faible fraction peut s'y solubiliser. |

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE (64741-43-1)

| | |
|---|----------|
| CL50 - Poisson [1] | 1.3 mg/l |
| CE50 - Crustacés [1] | 68 mg/l |
| CE50 - Autres organismes aquatiques [1] | 22 mg/l |

Hydrogène sulfuré (7783-06-4)

| | |
|--------------------|-------------|
| CL50 - Poisson [1] | 0.0448 mg/l |
| CL50 - Poisson [2] | 0.016 mg/l |

12.2. Persistance et dégradabilité

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE (64741-43-1)

| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Intrinsèquement biodégradable. |
|------------------------------|--------------------------------|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Hydrogène sulfuré (7783-06-4)

| | |
|--|-------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | 0.45 (25°C) |
|--|-------------|

12.4. Mobilité dans le sol

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE (64741-43-1)

| | |
|----------------|--|
| Ecologie - sol | Eviter la pénétration dans le sous-sol. le produit migre dans le sol et peut contaminer la nappe phréatique. |
|----------------|--|

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Déchets dangereux. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Recourir uniquement à des transporteurs agréés. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.
Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

| ADR | IMDG | IATA | ADN | RID |
|-------------------------|---------|---------|---------|---------|
| 14.1. Numéro ONU | | | | |
| UN 1202 | UN 1202 | UN 1202 | UN 1202 | UN 1202 |

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

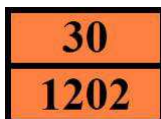
conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

| ADR | IMDG | IATA | ADN | RID |
|---|---|--|--|--|
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | | | | |
| GAZOLE | GAZOLE | Gas oil | CARBURANT DIESEL | GAZOLE |
| Description document de transport | | | | |
| UN 1202 GAZOLE, 3, III, (D/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT | UN 1202 GAZOLE, 3, III, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT | UN 1202 Gas oil, 3, III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS | UN 1202 CARBURANT DIESEL, 3, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT | UN 1202 GAZOLE, 3, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | | | | |
| 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| | | | | |
| 14.4. Groupe d'emballage | | | | |
| III | III | III | III | III |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | | | | |
| Dangereux pour l'environnement: Oui | Dangereux pour l'environnement: Oui Polluant marin: Oui | Dangereux pour l'environnement: Oui | Dangereux pour l'environnement: Oui | Dangereux pour l'environnement: Oui |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | | |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : F1
Dispositions spéciales (ADR) : 640M, 363, 664
Quantités limitées (ADR) : 5l
Quantités exceptées (ADR) : E1
Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T2
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP1
Code-citerne (ADR) : LGBV
Véhicule pour le transport en citerne : AT
Catégorie de transport (ADR) : 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V12
Numéro d'identification du danger (code Kemler) : 30
Panneaux oranges :



Code de restriction en tunnels (ADR) : D/E

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 363
Quantités limitées (IMDG) : 5 L
Quantités exceptées (IMDG) : E1
Instructions d'emballage (IMDG) : P001, LP01
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC03

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

| | |
|---|-------|
| Instructions pour citernes (IMDG) | : T2 |
| Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) | : TP1 |
| N° FS (Feu) | : F-E |
| N° FS (Déversement) | : S-E |
| Catégorie de chargement (IMDG) | : A |

Transport aérien

| | |
|---|--------|
| Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) | : E1 |
| Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) | : Y344 |
| Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) | : 10L |
| Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) | : 355 |
| Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) | : 60L |
| Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) | : 366 |
| Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) | : 220L |
| Dispositions spéciales (IATA) | : A3 |
| Code ERG (IATA) | : 3L |

Transport par voie fluviale

| | |
|----------------------------------|-------------|
| Code de classification (ADN) | : F1 |
| Dispositions spéciales (ADN) | : 363, 64M |
| Quantités limitées (ADN) | : 5 L |
| Quantités exceptées (ADN) | : E1 |
| Transport admis (ADN) | : T |
| Équipement exigé (ADN) | : PP, EX, A |
| Ventilation (ADN) | : VE01 |
| Nombre de cônes/feux bleus (ADN) | : 0 |

Transport ferroviaire

| | |
|--|---------------------------|
| Code de classification (RID) | : F1 |
| Dispositions spéciales (RID) | : 363, 640M |
| Quantités limitées (RID) | : 5L |
| Quantités exceptées (RID) | : E1 |
| Instructions d'emballage (RID) | : P001, IBC03, LP01, R001 |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) | : MP19 |
| Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) | : T2 |
| Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) | : TP1 |
| Codes-citerne pour les citernes RID (RID) | : LGBV |
| Catégorie de transport (RID) | : 3 |
| Dispositions spéciales de transport - Colis (RID) | : W12 |
| Colis express (RID) | : CE4 |
| Numéro d'identification du danger (RID) | : 30 |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE n'est pas sur la liste Candidate REACH

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Listé dans l'ELINCS (European List of Notified Chemical Substances)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)

Listé dans la Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)

Listed on the China Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

| Rubrique | Élément modifié | Modification | Remarques |
|----------|-----------------|--------------|-----------|
| 1 | | | |
| 8 | | | |

Abréviations et acronymes

| | |
|-------|---|
| ADN | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures |
| ADR | Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route |
| ETA | Estimation de la toxicité aiguë |
| FBC | Facteur de bioconcentration |
| CL50 | Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane) |
| CLP | Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008 |
| DMEL | Dose dérivée avec effet minimum |
| DNEL | Dose dérivée sans effet |
| CE50 | Concentration médiane effective |
| FDS | Fiche de Données de Sécurité |
| IATA | Association internationale du transport aérien |
| IMDG | Code maritime international des marchandises dangereuses |
| LD50 | Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) |
| PBT | Persistant, bioaccumulable et toxique |
| PNEC | Concentration(s) prédite(s) sans effet |
| REACH | Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006 |
| RID | Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer |
| vPvB | Très persistant et très bioaccumulable |

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

| Texte intégral des phrases H et EUH | |
|-------------------------------------|--|
| Acute Tox. 2 (Inhalation) | Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 2 |
| Acute Tox. 4 (Inhalation:vapour) | Toxicité aiguë (Inhalation:vapeur) Catégorie 4 |
| Aquatic Acute 1 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 2 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2 |
| Asp. Tox. 1 | Danger par aspiration, catégorie 1 |
| Flam. Gas 1A | Gaz inflammables, catégorie 1A |
| Flam. Liq. 3 | Liquides inflammables, catégorie 3 |
| Press. Gas | Gaz sous pression |
| STOT RE 2 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2 |
| H220 | Gaz extrêmement inflammable. |
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ce document s'applique au produit EN L'ETAT, conforme aux spécifications fournies et utilisé seul.

En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition.

Toutefois certaines données sont en cours de révision.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive.

Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

GAZOLE

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Annexe à la fiche de données de sécurité

Scénario(s) d'exposition du produit

| Type de SE | Titre SE |
|--------------|--|
| Travailleur | Fabrication de substances |
| Travailleur | Distribution de la substance |
| Travailleur | Utilisation d'intermédiaires |
| Travailleur | Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges |
| Travailleur | Utilisation dans les opérations de forage et de production d'hydrocarbures et de gaz: Industriel |
| Travailleur | Utilisation comme carburant: Industriel |
| Travailleur | Utilisation comme carburant: Professionnel |
| Consommateur | Utilisation comme carburant: Consommateur |

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 64741-43-1_M1

Fabrication de substances

Réf. SE: 64741-43-1_M1
Type de SE: Travailleur
Version: 1.0
Date de révision: 1/22/2019

Méthode d'évaluation

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour évaluer les expositions professionnelles, sauf indication différente
La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale à l'aide du modèle Petrorisk

2. Conditions opératoires et mesures de maîtrise des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs

Scénario d'exposition générique

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, Avec génération possible d'aérosols |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |
| Pression de vapeur | Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les conditions normales |

Conditions opératoires

| | | |
|---|--|------------------------------|
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une période d'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication différente),Sauf indication différente | (Sauf indication différente) |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs | Suppose une utilisation à 20°C maximum au-dessus de la température ambiante, sauf indication différente,(Sauf indication différente) | |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail | |
| | Suppose qu'une bonne norme d'hygiène de travail est respectée | |
| | Éviter les éclaboussures et les déversements. Nettoyer immédiatement les déversements | |
| | Gestion/supervision en place pour vérifier que les MMR en place sont utilisées correctement et que les CO sont suivies | |
| | Formation du personnel sur les bonnes pratiques | |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin | |
| | Éviter le contact avec des outils et objets contaminés | |
| | Éviter le contact répété ou prolongé avec la peau | |

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1)

Expositions générales (systèmes clos), Pas d'échantillonnage

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC2)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé continu, avec prélèvement d'échantillons

| | |
|-------|---|
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos |
|---|--|

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé par lots, avec prélèvement d'échantillons

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos |
|---|--|

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

Expositions générales (systèmes ouverts), Procédé par lots

| | |
|-------|--|
| PROC4 | Production chimique où il y a possibilité d'exposition |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|---|------|

2.1.6. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Echantillonnage durant le procédé

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

2.1.7. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC15)

Activités de laboratoire

| | |
|--------|--|
| PROC15 | Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.8. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Chargement et déchargement de vrac fermé, Système clos

PROC8b

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos | |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |

2.1.9. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Chargement et déchargement de vrac ouvert, Systèmes ouverts

PROC8b

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|---|------|

2.1.10. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Nettoyage et maintenance des équipements

PROC8a

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|--------------------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Vidanger le système avant pénétration dans les équipements ou maintenance. Efficacité | 80 % Inhalation |
|---|---|--------------------|

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |
|---|--|------|

2.1.11. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1, PROC2)

Stockage de vrac

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Stocker la substance dans un système clos | |
|---|---|--|

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC1, ESVOC SPERC 1.1.v1)

| | |
|--------------------|--|
| ERC1 | Fabrication de la substance |
| ESVOC SPERC 1.1.v1 | Fabrication de substances : Industriel(SU8, SU9) |

Propriétés du produit

| | |
|------------------------------|--|
| Forme physique du produit | Liquide |
| Autres propriétés du produit | La substance est un UVCB complexe, Principalement hydrophobe |

Conditions opératoires

| | | |
|---|---|-----------------|
| Quantités utilisées | Fraction du tonnage UE utilisée dans la région: | 0.1 |
| | Tonnage utilisé dans la région | 650000 t/an |
| | Fraction du tonnage régional utilisée localement: | 0.93 |
| | Tonnage annuel du site | 600000 t/an |
| | Tonnage journalier maximum du site (kg/jour): | 2000000 kg/jour |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Rejet continu | |
| | Jours d'émission (jours/an): | 300 jours/an |
| Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque | Facteur de dilution local eau douce: | 10 |
| | Facteur de dilution local eau de mer: | 100 |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques sur site pour réduire ou limiter les rejets, les émissions dans l'air ou | Empêcher le rejet de la substance non dissoute dans les eaux usées ou la récupérer | |
|---|--|--|

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

| Mesures de gestion des risques | | |
|--|---|--------------|
| le sol | Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination typique de (%): | ≥90% |
| | Traiter les eaux usées sur site (avant réception du rejet) pour assurer l'efficacité d'élimination requise (%): | ≥ 98.6 % |
| | En cas de rejet vers une station d'épuration municipale, assurer l'efficacité d'élimination sur site requise de (%): | ≥ 82.3 % |
| Mesures organisationnelles afin de prévenir/limiter les rejets du site | Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels. Les boues devraient être incinérées, confinées ou recyclées | |
| Conditions et mesures relatives à la station d'épuration | Estimation de l'élimination de la substance par une station d'épuration municipale | 92.2 % |
| | Efficacité totale d'élimination après MMR sur site et hors site (station d'épuration municipale) | 98.6 % |
| | Tonnage maximum permis sur site (Msafe) basé sur le rejet après élimination totale par traitement des eaux usées (kg/jour): | 2000000 kg/j |
| | Débit supposé de la station d'épuration municipale | 10000 m³/j |
| Conditions et mesures concernant le traitement externe des déchets en vue de l'élimination | Aucun déchet de la substance n'est généré pendant la fabrication | |

3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Aucune donnée disponible

3.2. Environnement

Information concernant le sous-scénario

| | |
|-----|--|
| 2.2 | Le risque provenant de l'exposition environnementale est conditionné par les sédiments d'eau douce |
|-----|--|

| Exposition de l'environnement | Unité | Estimation de l'exposition | PNEC | RCR | Méthode d'évaluation |
|-------------------------------|-------|----------------------------|------|------|----------------------|
| Eau douce | | | | 0.91 | |

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

| | |
|---------------|---|
| Guide - Santé | Les niveaux d'exposition prévisibles ne sont pas supposés dépasser le DN(M)EL quand les conditions opératoires et les mesures de maîtrise du risque de la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. |
|---------------|---|

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

4.2. Environnement

Guide - Environment

Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. L'efficacité d'élimination requise pour les eaux usées peut être atteinte à l'aide de technologies sur site ou hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination requise pour l'air peut être atteinte à l'aide de technologies sur site, seules ou combinées. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle sont fournis dans la fiche d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>)

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucune donnée disponible

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 64741-43-1_IW3

Distribution de la substance

Réf. SE: 64741-43-1_IW3
Type de SE: Travailleur
Version: 1.0
Date de révision: 1/22/2019

Méthode d'évaluation

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour évaluer les expositions professionnelles, sauf indication différente
La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale à l'aide du modèle Petrorisk

2. Conditions opératoires et mesures de maîtrise des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs

Scénario d'exposition générique

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, Avec génération possible d'aérosols |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |
| Pression de vapeur | Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les conditions normales |

Conditions opératoires

| | | |
|---|--|------------------------------|
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une période d'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication différente),Sauf indication différente | (Sauf indication différente) |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs | Suppose une utilisation à 20°C maximum au-dessus de la température ambiante, sauf indication différente,(Sauf indication différente) | |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Suppose qu'une bonne norme d'hygiène de travail est respectée | |
| | Eviter les éclaboussures et les déversements. Nettoyer immédiatement les déversements | |
| | Gestion/supervision en place pour vérifier que les MMR en place sont utilisées correctement et que les CO sont suivies | |
| | Formation du personnel sur les bonnes pratiques | |
| | Nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail | |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin | |
| | Eviter le contact avec des outils et objets contaminés | |
| | Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau | |

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé continu, Pas d'échantillonnage

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC2)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé continu, avec prélèvement d'échantillons

| | |
|-------|---|
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos |
|---|--|

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé par lots, avec prélèvement d'échantillons

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos |
|---|--|

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

Expositions générales (systèmes ouverts), Procédé par lots

| | |
|-------|--|
| PROC4 | Production chimique où il y a possibilité d'exposition |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|---|------|

2.1.6. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Echantillonnage durant le procédé

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

2.1.7. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC15)

Activités de laboratoire

| | |
|--------|--|
| PROC15 | Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

GAZOLE (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.8. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Chargement et déchargement de vrac fermé

PROC8b

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet

Manipuler la substance en système clos

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374.
Efficacité

80 %

2.1.9. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Chargement et déchargement de vrac ouvert

PROC8b

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374.
Efficacité

80 %

2.1.10. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC9)

Remplissage de fûts et petits récipients

PROC9

Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374.
Efficacité

80 %

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.11. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Nettoyage et maintenance des équipements

| | |
|--------|---|
| PROC8a | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. |
|--------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--------------------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Vidanger le système avant pénétration dans les équipements ou maintenance. Efficacité | 80 % Inhalation |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |

2.1.12. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1, PROC2)

Stockage

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|---|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Stocker la substance dans un système clos |
|---|---|

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7, ESVOC SPERC 1.1b.v1)

| | |
|-------|--|
| ERC4 | Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) |
| ERC5 | Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article |
| ERC6a | Utilisation d'intermédiaires |
| ERC6b | Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) |
| ERC6c | Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) |
| ERC6d | Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

| | |
|---------------------|---|
| ERC7 | Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels |
| ESVOC SPERC 1.1b.v1 | Distribution: Industrial (SU3) |

Propriétés du produit

| | |
|------------------------------|--|
| Forme physique du produit | Liquide |
| Autres propriétés du produit | La substance est un UVCB complexe, Principalement hydrophobe |

Conditions opératoires

| | | |
|---|---|---------------|
| Quantités utilisées | Fraction du tonnage UE utilisée dans la région: | 0.1 |
| | Tonnage utilisé dans la région | 670000 t/an |
| | Fraction du tonnage régional utilisée localement: | 0.002 |
| | Tonnage annuel du site | 1300 t/an |
| | Tonnage journalier maximum du site (kg/jour): | 13000 kg/jour |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Rejet continu | |
| | Jours d'émission (jours/an): | 100 jours/an |
| Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque | Facteur de dilution local eau douce: | 10 |
| | Facteur de dilution local eau de mer: | 100 |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|--|---|-------------|
| Conditions et mesures techniques sur site pour réduire ou limiter les rejets, les émissions dans l'air ou le sol | Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination typique de (%): | ≥90% |
| | Traiter les eaux usées sur site (avant réception du rejet) pour assurer l'efficacité d'élimination requise (%): | ≥ 0 % |
| | En cas de rejet vers une station d'épuration municipale, assurer l'efficacité d'élimination sur site requise de (%): | ≥ 0 % |
| Mesures organisationnelles afin de prévenir/limiter les rejets du site | Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels. Les boues devraient être incinérées, confinées ou recyclées | |
| Conditions et mesures relatives à la station d'épuration | Estimation de l'élimination de la substance par une station d'épuration municipale | 92.2 % |
| | Efficacité totale d'élimination après MMR sur site et hors site (station d'épuration municipale) | 92.2 % |
| | Tonnage maximum permis sur site (Msafe) basé sur le rejet après élimination totale par traitement des eaux usées (kg/jour): | 440000 kg/j |
| | Débit supposé de la station d'épuration municipale | 2000 m³/j |
| Conditions et mesures concernant le traitement externe des déchets en vue de l'élimination | Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales | |
| Conditions et mesures concernant la récupération externe des déchets | La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales | |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Aucune donnée disponible

3.2. Environnement

Information concernant le sous-scénario

2.2 Le risque provenant de l'exposition environnementale est conditionné par l'eau douce

| Exposition de l'environnement | Unité | Estimation de l'exposition | PNEC | RCR | Méthode d'évaluation |
|-------------------------------|-------|----------------------------|------|--------|----------------------|
| Eau douce | | | | 0.0054 | |

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé

Les niveaux d'exposition prévisibles ne sont pas supposés dépasser le DN(M)EL quand les conditions opératoires et les mesures de maîtrise du risque de la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente.

4.2. Environnement

Guide - Environnement

Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. L'efficacité d'élimination requise pour les eaux usées peut être atteinte à l'aide de technologies sur site ou hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination requise pour l'air peut être atteinte à l'aide de technologies sur site, seules ou combinées. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle sont fournis dans la fiche d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>)

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucune donnée disponible

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 64741-43-1_IW2

Utilisation d'intermédiaires

Réf. SE: 64741-43-1_IW2
Type de SE: Travailleur
Version: 1.0
Date de révision: 1/22/2019

Méthode d'évaluation

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour évaluer les expositions professionnelles, sauf indication différente
La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale à l'aide du modèle Petrorisk

2. Conditions opératoires et mesures de maîtrise des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs

Scénario d'exposition générique

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, Avec génération possible d'aérosols |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |
| Pression de vapeur | Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les conditions normales |

Conditions opératoires

| | | |
|---|--|------------------------------|
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une période d'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication différente),Sauf indication différente | (Sauf indication différente) |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs | Suppose une utilisation à 20°C maximum au-dessus de la température ambiante, sauf indication différente,(Sauf indication différente) | |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Suppose qu'une bonne norme d'hygiène de travail est respectée | |
| | Eviter les éclaboussures et les déversements. Nettoyer immédiatement les déversements | |
| | Gestion/supervision en place pour vérifier que les MMR en place sont utilisées correctement et que les CO sont suivies | |
| | Formation du personnel sur les bonnes pratiques | |
| | Nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail | |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin | |
| | Eviter le contact avec des outils et objets contaminés | |
| | Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau | |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé continu, Pas d'échantillonnage

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC2)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé continu, avec prélèvement d'échantillons

| | |
|-------|---|
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos |
|---|--|

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé par lots, avec prélèvement d'échantillons

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos |
|---|--|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

Expositions générales (systèmes ouverts), Procédé par lots

| | |
|-------|--|
| PROC4 | Production chimique où il y a possibilité d'exposition |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|--|------|

2.1.6. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Echantillonnage durant le procédé

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

2.1.7. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC15)

Activités de laboratoire

| | |
|--------|--|
| PROC15 | Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.8. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Chargement et déchargement de vrac fermé

PROC8b

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet

Manipuler la substance en système clos

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374.
Efficacité

80 %

2.1.9. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Chargement et déchargement de vrac ouvert

PROC8b

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374.
Efficacité

80 %

2.1.10. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Nettoyage et maintenance des équipements

PROC8a

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet

Vidanger le système avant pénétration dans les équipements ou maintenance. Efficacité

80 %
Inhalation

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |
|---|--|------|

2.1.11. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1, PROC2)

Stockage de vrac

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Stocker la substance dans un système clos | |
|---|---|--|

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC6a, ESVOC SPERC 6.1a.v1)

| | |
|---------------------|--|
| ERC6a | Utilisation d'intermédiaires |
| ESVOC SPERC 6.1a.v1 | Fabrication de substances : Industriel(SU8, SU9) |

Propriétés du produit

| | |
|------------------------------|--|
| Forme physique du produit | Liquide |
| Autres propriétés du produit | La substance est un UVCB complexe, Principalement hydrophobe |

Conditions opératoires

| | | |
|---|---|---------------|
| Quantités utilisées | Fraction du tonnage UE utilisée dans la région: | 0.1 |
| | Tonnage utilisé dans la région | 610000 t/an |
| | Fraction du tonnage régional utilisée localement: | 0.025 |
| | Tonnage annuel du site | 15000 t/an |
| | Tonnage journalier maximum du site (kg/jour): | 50000 kg/jour |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Rejet continu | |
| | Jours d'émission (jours/an): | 300 jours/an |
| Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque | Facteur de dilution local eau douce: | 10 |
| | Facteur de dilution local eau de mer: | 100 |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques sur site pour réduire ou limiter les rejets, les émissions dans l'air ou | Empêcher le rejet de la substance non dissoute dans les eaux usées ou la récupérer | |
|---|--|--|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

| Mesures de gestion des risques | | |
|--|---|------------|
| le sol | Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination typique de (%): | ≥80% |
| | Traiter les eaux usées sur site (avant réception du rejet) pour assurer l'efficacité d'élimination requise (%): | ≥ 88.9 % |
| | En cas de rejet vers une station d'épuration municipale, assurer l'efficacité d'élimination sur site requise de (%): | ≥ 0 % |
| Mesures organisationnelles afin de prévenir/limiter les rejets du site | Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels. Les boues devraient être incinérées, confinées ou recyclées | |
| Conditions et mesures relatives à la station d'épuration | Estimation de l'élimination de la substance par une station d'épuration municipale | 92.2 % |
| | Efficacité totale d'élimination après MMR sur site et hors site (station d'épuration municipale) | 92.2 % |
| | Tonnage maximum permis sur site (Msafe) basé sur le rejet après élimination totale par traitement des eaux usées (kg/jour): | 71000 kg/j |
| | Débit supposé de la station d'épuration municipale | 2000 m³/j |
| Conditions et mesures concernant le traitement externe des déchets en vue de l'élimination | Cette substance est consommée pendant l'utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré | |

3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Aucune donnée disponible

3.2. Environnement

Information concernant le sous-scénario

| | |
|-----|--|
| 2.2 | Le risque provenant de l'exposition environnementale est conditionné par les sédiments d'eau douce |
|-----|--|

| Exposition de l'environnement | Unité | Estimation de l'exposition | PNEC | RCR | Méthode d'évaluation |
|-------------------------------|-------|----------------------------|------|------|----------------------|
| Eau douce | | | | 0.71 | |

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

| | |
|---------------|---|
| Guide - Santé | Les niveaux d'exposition prévisibles ne sont pas supposés dépasser le DN(M)EL quand les conditions opératoires et les mesures de maîtrise du risque de la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. |
|---------------|---|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

4.2. Environnement

Guide - Environnement

Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. L'efficacité d'élimination requise pour les eaux usées peut être atteinte à l'aide de technologies sur site ou hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination requise pour l'air peut être atteinte à l'aide de technologies sur site, seules ou combinées. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle sont fournis dans la fiche d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>)

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucune donnée disponible

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 64741-43-1_F4

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

Réf. SE: 64741-43-1_F4
Type de SE: Travailleur
Version: 1.0
Date de révision: 1/22/2019

Méthode d'évaluation

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour évaluer les expositions professionnelles, sauf indication différente
La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale à l'aide du modèle Petrorisk

2. Conditions opératoires et mesures de maîtrise des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs

Scénario d'exposition générique

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, Avec génération possible d'aérosols |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |
| Pression de vapeur | Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les conditions normales |

Conditions opératoires

| | | |
|---|--|------------------------------|
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une période d'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication différente),Sauf indication différente | (Sauf indication différente) |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs | Suppose une utilisation à 20°C maximum au-dessus de la température ambiante, sauf indication différente,(Sauf indication différente) | |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Suppose qu'une bonne norme d'hygiène de travail est respectée | |
| | Eviter les éclaboussures et les déversements. Nettoyer immédiatement les déversements | |
| | Gestion/supervision en place pour vérifier que les MMR en place sont utilisées correctement et que les CO sont suivies | |
| | Formation du personnel sur les bonnes pratiques | |
| | Nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail | |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin | |
| | Eviter le contact avec des outils et objets contaminés | |
| | Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau | |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1)

Expositions générales (systèmes clos), Pas d'échantillonnage

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC2)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé continu, avec prélèvement d'échantillons

| | |
|-------|---|
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos |
|---|--|

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Expositions générales (systèmes clos), Procédé par lots, avec prélèvement d'échantillons

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos |
|---|--|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

Expositions générales (systèmes ouverts), Procédé par lots

| | |
|-------|--|
| PROC4 | Production chimique où il y a possibilité d'exposition |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|--|------|

2.1.6. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Procédés par lots à températures élevées, Utilisation dans des processus fermés

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pouvoir les points d'émission d'une ventilation supplémentaire. Efficacité | ≥90% |
|---|--|------|

2.1.7. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Echantillonnage durant le procédé

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.8. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC15)

Activités de laboratoire

| | |
|--------|--|
| PROC15 | Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.9. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Transferts de vrac, Installation dédiée

| | |
|--------|--|
| PROC8b | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Manipuler la substance en système clos | |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |

2.1.10. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC5)

Opérations de mélange (systèmes ouverts)

| | |
|-------|-------------------------------------|
| PROC5 | Mélange dans des processus par lots |
|-------|-------------------------------------|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|-------------------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pourvoir les points d'émission d'une ventilation supplémentaire. Ventilation locale assistée - efficacité d'au moins [%]: | ≥ 90 % vapeurs |
|---|---|-------------------|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |
|---|--|------|

2.1.11. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Manuel Transvasement/versement à partir de conteneurs

| | |
|--------|---|
| PROC8a | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. |
|--------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--------------------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Utiliser des pompes vide-fûts ou verser avec précaution à partir du récipient. Efficacité | 80 % Inhalation |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |

2.1.12. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Transvasement de fûts/lots

| | |
|--------|--|
| PROC8b | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|--|------|

2.1.13. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC14)

Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

| | |
|--------|---|
| PROC14 | Pastillage, compression, extrusion, granulation |
|--------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374.
Efficacité

80 %

2.1.14. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC9)

Remplissage de fûts et petits récipients

PROC9

Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants appropriés testés selon EN374.
Efficacité

80 %

2.1.15. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Nettoyage et maintenance des équipements

PROC8a

Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet

Vidanger le système avant pénétration dans les équipements ou maintenance. Efficacité

80 %
Inhalation

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité

90 %

2.1.16. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1, PROC2)

Stockage

PROC1

Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2

Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet

Stocker la substance dans un système clos

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC2, ESVOC SPERC 2.2.v1)

| | |
|--------------------|--|
| ERC2 | Formulation dans un mélange |
| ESVOC SPERC 2.2.v1 | Formulation & emballage des préparations et mélanges : Industriel (SU10) |

Propriétés du produit

| | |
|------------------------------|--|
| Forme physique du produit | Liquide |
| Autres propriétés du produit | La substance est un UVCB complexe, Principalement hydrophobe |

Conditions opératoires

| | | |
|---|---|----------------|
| Quantités utilisées | Fraction du tonnage UE utilisée dans la région: | 0.1 |
| | Tonnage utilisé dans la région | 66000 t/an |
| | Fraction du tonnage régional utilisée localement: | 0.45 |
| | Tonnage annuel du site | 30000 t/an |
| | Tonnage journalier maximum du site (kg/jour): | 100000 kg/jour |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Rejet continu | |
| | Jours d'émission (jours/an): | 300 jours/an |
| Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque | Facteur de dilution local eau douce: | 10 |
| | Facteur de dilution local eau de mer: | 100 |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|--|---|----------|
| Conditions et mesures techniques sur site pour réduire ou limiter les rejets, les émissions dans l'air ou le sol | Empêcher le rejet de la substance non dissoute dans les eaux usées ou la récupérer | |
| | Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination typique de (%): | ≥ 0 % |
| | Traiter les eaux usées sur site (avant réception du rejet) pour assurer l'efficacité d'élimination requise (%): | ≥ 88.9 % |
| | En cas de rejet vers une station d'épuration municipale, assurer l'efficacité d'élimination sur site requise de (%): | ≥ 0 % |
| Mesures organisationnelles afin de prévenir/limiter les rejets du site | Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels. Les boues devraient être incinérées, confinées ou recyclées | |
| Conditions et mesures relatives à la station d'épuration | Estimation de l'élimination de la substance par une station d'épuration municipale | 92.2 % |
| | Efficacité totale d'élimination après MMR sur site et hors site (station d'épuration municipale) | 92.2 % |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

| | | |
|--|---|-------------|
| | Tonnage maximum permis sur site (Msafe) basé sur le rejet après élimination totale par traitement des eaux usées (kg/jour): | 140000 kg/j |
| | Débit supposé de la station d'épuration municipale | 2000 m³/j |
| Conditions et mesures concernant le traitement externe des déchets en vue de l'élimination | Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales | |
| Conditions et mesures concernant la récupération externe des déchets | La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales | |

3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Aucune donnée disponible

3.2. Environnement

Information concernant le sous-scénario

| | |
|-----|--|
| 2.2 | Le risque provenant de l'exposition environnementale est conditionné par les sédiments d'eau douce |
|-----|--|

| Exposition de l'environnement | Unité | Estimation de l'exposition | PNEC | RCR | Méthode d'évaluation |
|-------------------------------|-------|----------------------------|------|------|----------------------|
| Eau douce | | | | 0.71 | |

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé

Les niveaux d'exposition prévisibles ne sont pas supposés dépasser le DN(M)EL quand les conditions opératoires et les mesures de maîtrise du risque de la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente.

4.2. Environnement

Guide - Environnement

Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. L'efficacité d'élimination requise pour les eaux usées peut être atteinte à l'aide de technologies sur site ou hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination requise pour l'air peut être atteinte à l'aide de technologies sur site, seules ou combinées. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle sont fournis dans la fiche d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>)

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucune donnée disponible

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 64741-43-1_IW9

Utilisation dans les opérations de forage et de production d'hydrocarbures et de gaz: Industriel

Réf. SE: 64741-43-1_IW9
Type de SE: Travailleur
Version: 1.0
Date de révision: 1/22/2019

Méthode d'évaluation

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour évaluer les expositions professionnelles, sauf indication différente

2. Conditions opératoires et mesures de maîtrise des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs

Scénario d'exposition générique

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, Avec génération possible d'aérosols |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |
| Pression de vapeur | Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les conditions normales |

Conditions opératoires

| | | |
|---|--|------------------------------|
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une période d'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication différente),Sauf indication différente | (Sauf indication différente) |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs | Suppose une utilisation à 20°C maximum au-dessus de la température ambiante, sauf indication différente,(Sauf indication différente) | |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Suppose qu'une bonne norme d'hygiène de travail est respectée | |
| | Eviter les éclaboussures et les déversements. Nettoyer immédiatement les déversements | |
| | Gestion/supervision en place pour vérifier que les MMR en place sont utilisées correctement et que les CO sont suivies | |
| | Formation du personnel sur les bonnes pratiques | |
| | Nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail | |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin | |
| | Eviter le contact avec des outils et objets contaminés | |
| | Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau | |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Transferts de vracs, Installation dédiée

| | |
|--------|--|
| PROC8b | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|---|------|

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Remplissage / préparation des équipements à partir de fûts ou conteneurs, Installation dédiée

| | |
|--------|--|
| PROC8b | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|---|------|

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Meulage, fraisage et activités similaires, Utilisation dans des processus séquentiels confinés

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

Opérations de planchers de forage

| | |
|-------|--|
| PROC4 | Production chimique où il y a possibilité d'exposition |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|--|------|

2.1.6. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

Opérations sur les équipements de filtration des solides - expositions aux vapeurs

| | |
|-------|--|
| PROC4 | Production chimique où il y a possibilité d'exposition |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Installer au bon endroit une hotte réceptrice pour mener à bien l'opération. Local exhaust ventilation - efficiency of at least [%]: | 90 % |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |

2.1.7. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Nettoyage d'équipements de filtration des solides

| | |
|--------|---|
| PROC8a | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. |
|--------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |
|---|--|------|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.8. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Traitement et élimination de filtrats solides, Utilisation dans des processus séquentiels confinés

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.9. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Echantillonnage durant le procédé

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.10. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1)

Expositions générales (systèmes clos)

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.11. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Versement à partir de petits récipients, Installation non dédiée

| | |
|--------|---|
| PROC8a | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. |
|--------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--------------------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Verser avec précaution à partir des conteneurs. Efficacité | 80 % Inhalation |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |

2.1.12. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC4)

Expositions générales (systèmes ouverts)

| | |
|-------|--|
| PROC4 | Production chimique où il y a possibilité d'exposition |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | S'assurer que l'opération est réalisée en extérieur. ou. Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). Efficacité | 30 % |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |

2.1.13. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Nettoyage et maintenance des équipements

| | |
|--------|---|
| PROC8a | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. |
|--------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--------------------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Vidanger le système avant pénétration dans les équipements ou maintenance. Efficacité | 80 % Inhalation |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |

2.1.14. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1, PROC2)

Expositions générales (systèmes clos)

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

2.1.15. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1, PROC2)

Stockage

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Stocker la substance dans un système clos | |
|---|---|--|

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC4)

| | |
|------|--|
| ERC4 | Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) |
|------|--|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Propriétés du produit

| | |
|------------------------------|--|
| Forme physique du produit | Liquide |
| Autres propriétés du produit | La substance est un UVCB complexe, Principalement hydrophobe |

Conditions opératoires

| | | |
|---------------------|---|------------|
| Quantités utilisées | Fraction du tonnage UE utilisée dans la région: | 1 |
| | Tonnage utilisé dans la région | 17000 t/an |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|--|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Le rejet dans l'environnement aquatique est sujet à restriction (voir rubrique 4.2) | |
| Mesures organisationnelles afin de prévenir/limiter les rejets du site | Éviter le rejet dans l'environnement en conformité avec la réglementation | |
| Conditions et mesures concernant le traitement externe des déchets en vue de l'élimination | Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales | |
| | Les déblais et eaux de process sont éliminés selon les réglementations locales et/ou nationales | |
| Conditions et mesures concernant la récupération externe des déchets | La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales | |
| | Les déblais et eaux de process sont réinjectés selon les réglementations locales et/ou nationales | |

3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Aucune donnée disponible

3.2. Environnement

Aucune donnée disponible

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

| | |
|---------------|---|
| Guide - Santé | Les niveaux d'exposition prévisibles ne sont pas supposés dépasser le DN(M)EL quand les conditions opératoires et les mesures de maîtrise du risque de la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. |
|---------------|---|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

4.2. Environnement

Guide - Environnement

Forages en mer : Le déversement dans l'environnement aquatique est restreint par la loi et l'industrie interdit le rejet. OSPAR Commission 2009. Rejets, déversements et émissions des installations pétrolières et gazières offshore, y compris l'évaluation des données communiquées en 2006 et 2007.

Forages terrestres : les rejets dans l'environnement sont minimisés pendant les opérations de forage; le recyclage et l'élimination des déchets sont gérés conformément selon les réglementations locales et/ou nationales. International Finance Corporation 2007. Lignes directrices en matière d'environnement, de santé et de sécurité : développement pétrole et gaz onshore. Directive concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive (2006/21/CE), Directive européenne sur les déchets (2008/98/CE) et transpositions nationales, par exemple Novelle des Kreislaufwirtschaftsgesetzes (KrWG) en Allemagne.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucune donnée disponible

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 64741-43-1_IW18

Utilisation comme carburant: Industriel

Réf. SE: 64741-43-1_IW18
Type de SE: Travailleur
Version: 1.0
Date de révision: 1/22/2019

Méthode d'évaluation

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour évaluer les expositions professionnelles, sauf indication différente
La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale à l'aide du modèle Petrorisk

2. Conditions opératoires et mesures de maîtrise des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs

Scénario d'exposition générique

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, Avec génération possible d'aérosols |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |
| Pression de vapeur | Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les conditions normales |

Conditions opératoires

| | | |
|---|--|------------------------------|
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une période d'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication différente),Sauf indication différente | (Sauf indication différente) |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs | Suppose une utilisation à 20°C maximum au-dessus de la température ambiante, sauf indication différente,(Sauf indication différente) | |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Suppose qu'une bonne norme d'hygiène de travail est respectée | |
| | Eviter les éclaboussures et les déversements. Nettoyer immédiatement les déversements | |
| | Gestion/supervision en place pour vérifier que les MMR en place sont utilisées correctement et que les CO sont suivies | |
| | Formation du personnel sur les bonnes pratiques | |
| | Nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail | |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin | |
| | Eviter le contact avec des outils et objets contaminés | |
| | Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau | |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Transferts de vracs, Installation dédiée

| | |
|--------|--|
| PROC8b | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|---|------|

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Transvasement de fûts/lots

| | |
|--------|--|
| PROC8b | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|---|------|

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1, PROC2)

Expositions générales (systèmes clos)

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées | |
|---|--|--|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Additifs pour carburants, Diluant

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.6. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC16)

Utilisation comme carburant, (systèmes clos)

| | |
|--------|----------------------------|
| PROC16 | Utilisation des carburants |
|--------|----------------------------|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.7. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Nettoyage et maintenance des équipements

| | |
|--------|---|
| PROC8a | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. |
|--------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--------------------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Vidanger le système avant pénétration dans les équipements ou maintenance. Efficacité | 80 % Inhalation |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.8. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1, PROC2)

| Stockage | |
|----------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Stocker la substance dans un système clos | |
|---|---|--|

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC7, ESVOC SPERC 7.12a.v1)

| | |
|----------------------|---|
| ERC7 | Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels |
| ESVOC SPERC 7.12a.v1 | Use as a fuel: Industrial (SU3) |

Propriétés du produit

| | |
|------------------------------|--|
| Forme physique du produit | Liquide |
| Autres propriétés du produit | La substance est un UVCB complexe, Principalement hydrophobe |

Conditions opératoires

| | | |
|---|---|----------------|
| Quantités utilisées | Fraction du tonnage UE utilisée dans la région: | 0.1 |
| | Tonnage utilisé dans la région | 47000 t/an |
| | Fraction du tonnage régional utilisée localement: | 1 |
| | Tonnage annuel du site | 47000 t/an |
| | Tonnage journalier maximum du site (kg/jour): | 160000 kg/jour |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Rejet continu | |
| | Jours d'émission (jours/an): | 300 jours/an |
| Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque | Facteur de dilution local eau douce: | 10 |
| | Facteur de dilution local eau de mer: | 100 |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|--|--|----------|
| Conditions et mesures techniques sur site pour réduire ou limiter les rejets, les émissions dans l'air ou le sol | Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination typique de (%): | ≥95% |
| | Traiter les eaux usées sur site (avant réception du rejet) pour assurer l'efficacité d'élimination requise (%): | ≥ 96.4 % |
| | En cas de rejet vers une station d'épuration municipale, assurer l'efficacité d'élimination sur site requise de (%): | ≥ 54.5 % |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

| Mesures de gestion des risques | | |
|--|--|------------------------|
| Mesures organisationnelles afin de prévenir/limiter les rejets du site | Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels. Les boues devraient être incinérées, confinées ou recyclées | |
| Conditions et mesures relatives à la station d'épuration | Estimation de l'élimination de la substance par une station d'épuration municipale | 92.2 % |
| | Efficacité totale d'élimination après MMR sur site et hors site (station d'épuration municipale) | 96.4 % |
| | Tonnage maximum permis sur site (Msafe) basé sur le rejet après élimination totale par traitement des eaux usées (kg/jour): | 160000 kg/j |
| | Débit supposé de la station d'épuration municipale | 2000 m ³ /j |
| Conditions et mesures concernant le traitement externe des déchets en vue de l'élimination | Emissions de combustion limitées par contrôle obligatoire des rejets par aspiration. Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale. Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales | |
| Conditions et mesures concernant la récupération externe des déchets | Cette substance est consommée pendant l'utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré | |

3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Aucune donnée disponible

3.2. Environnement

Information concernant le sous-scénario

| | |
|-----|--|
| 2.2 | Le risque provenant de l'exposition environnementale est conditionné par les sédiments d'eau douce |
|-----|--|

| Exposition de l'environnement | Unité | Estimation de l'exposition | PNEC | RCR | Méthode d'évaluation |
|-------------------------------|-------|----------------------------|------|------|----------------------|
| Eau douce | | | | 0.91 | |

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

| | |
|---------------|---|
| Guide - Santé | Les niveaux d'exposition prévisibles ne sont pas supposés dépasser le DN(M)EL quand les conditions opératoires et les mesures de maîtrise du risque de la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente. |
|---------------|---|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

4.2. Environnement

Guide - Environment

Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. L'efficacité d'élimination requise pour les eaux usées peut être atteinte à l'aide de technologies sur site ou hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination requise pour l'air peut être atteinte à l'aide de technologies sur site, seules ou combinées. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle sont fournis dans la fiche d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>)

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucune donnée disponible

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 64741-43-1_PW19

Utilisation comme carburant: Professionnel

Réf. SE: 64741-43-1_PW19

Type de SE: Travailleur

Version: 1.0

Date de révision: 1/22/2019

Méthode d'évaluation

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour évaluer les expositions professionnelles, sauf indication différente
La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale à l'aide du modèle Petrorisk

2. Conditions opératoires et mesures de maîtrise des risques

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs

Scénario d'exposition générique

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, Avec génération possible d'aérosols |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |
| Pression de vapeur | Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les conditions normales |

Conditions opératoires

| | | |
|---|--|------------------------------|
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une période d'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication différente),Sauf indication différente | (Sauf indication différente) |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs | Suppose une utilisation à 20°C maximum au-dessus de la température ambiante, sauf indication différente,(Sauf indication différente) | |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--|
| Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Suppose qu'une bonne norme d'hygiène de travail est respectée | |
| | Eviter les éclaboussures et les déversements. Nettoyer immédiatement les déversements | |
| | Gestion/supervision en place pour vérifier que les MMR en place sont utilisées correctement et que les CO sont suivies | |
| | Formation du personnel sur les bonnes pratiques | |
| | Nettoyage régulier des équipements et de la zone de travail | |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin | |
| | Eviter le contact avec des outils et objets contaminés | |
| | Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau | |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Transferts de vracs, Installation dédiée

| | |
|--------|--|
| PROC8b | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|---|------|

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

Transvasement de fûts/lots

| | |
|--------|--|
| PROC8b | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374 | 80 % |
|---|--|------|

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8b)

ravitaillement

| | |
|--------|--|
| PROC8b | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |
|--------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|------|
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants appropriés testés selon EN374. Efficacité | 80 % |
|---|---|------|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

2.1.5. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1, PROC2)

Expositions générales (systèmes clos)

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
| PROC2 | Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.6. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC3)

Additifs pour carburants, Diluant

| | |
|-------|--|
| PROC3 | Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes |
|-------|--|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | |
|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Pas d'autres mesures spécifiques identifiées |
|---|--|

2.1.7. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC16)

Utilisation comme carburant, (systèmes clos)

| | |
|--------|----------------------------|
| PROC16 | Utilisation des carburants |
|--------|----------------------------|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|--------------------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). ou. S'assurer que l'opération est réalisée en extérieur. Efficacité | 30 % Inhalation |
|---|---|--------------------|

2.1.8. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC8a)

Nettoyage et maintenance des équipements

| | |
|--------|---|
| PROC8a | Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. |
|--------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|--|--------------------|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Vidanger le système avant pénétration dans les équipements ou maintenance. Efficacité | 80 % Inhalation |
| Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé | Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés selon EN374) et donner une formation de base aux employés. Efficacité | 90 % |

2.1.9. Sous-scénario contrôlant l'exposition des travailleurs (PROC1)

Stockage

| | |
|-------|---|
| PROC1 | Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes. |
|-------|---|

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

Pas d'informations complémentaires

Mesures de gestion des risques

| | | |
|---|---|--|
| Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour éviter le rejet | Stocker la substance dans un système clos | |
|---|---|--|

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC9a, ERC9b, ESVOC SPERC 9.12b.v1)

| | |
|----------------------|--|
| ERC9a | Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) |
| ERC9b | Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur) |
| ESVOC SPERC 9.12b.v1 | Use as a fuel: Professional (SU22) |

Propriétés du produit

| | |
|---------------------------|---------|
| Forme physique du produit | Liquide |
|---------------------------|---------|

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Propriétés du produit

| | |
|------------------------------|--|
| Autres propriétés du produit | La substance est un UVCB complexe, Principalement hydrophobe |
|------------------------------|--|

Conditions opératoires

| | | |
|---|---|--------------|
| Quantités utilisées | Fraction du tonnage UE utilisée dans la région: | 0.1 |
| | Tonnage utilisé dans la région | 3200 t/an |
| | Fraction du tonnage régional utilisée localement: | 0.0005 |
| | Tonnage annuel du site | 1.6 t/an |
| | Tonnage journalier maximum du site (kg/jour): | 4.4 kg/jour |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Rejet continu | |
| | Jours d'émission (jours/an): | 365 jours/an |
| Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque | Facteur de dilution local eau douce: | 10 |
| | Facteur de dilution local eau de mer: | 100 |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|--|--|-----------|
| Conditions et mesures techniques sur site pour réduire ou limiter les rejets, les émissions dans l'air ou le sol | Traiter les eaux usées sur site (avant réception du rejet) pour assurer l'efficacité d'élimination requise (%): | ≥ 0 % |
| | En cas de rejet vers une station d'épuration municipale, assurer l'efficacité d'élimination sur site requise de (%): | ≥ 0 % |
| Mesures organisationnelles afin de prévenir/limiter les rejets du site | Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels. Les boues devraient être incinérées, confinées ou recyclées | |
| Conditions et mesures relatives à la station d'épuration | Estimation de l'élimination de la substance par une station d'épuration municipale | 92.2 % |
| | Efficacité totale d'élimination après MMR sur site et hors site (station d'épuration municipale) | 92.2 % |
| | Tonnage maximum permis sur site (Msafe) basé sur le rejet après élimination totale par traitement des eaux usées (kg/jour): | 150 kg/j |
| | Débit supposé de la station d'épuration municipale | 2000 m³/j |
| Conditions et mesures concernant le traitement externe des déchets en vue de l'élimination | Emissions de combustion limitées par contrôle obligatoire des rejets par aspiration. Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale. Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales | |
| Conditions et mesures concernant la récupération externe des déchets | Cette substance est consommée pendant l'utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré | |

3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Aucune donnée disponible

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

3.2. Environnement

Information concernant le sous-scénario

2.2 Le risque provenant de l'exposition environnementale est conditionné par l'eau douce

| Exposition de l'environnement | Unité | Estimation de l'exposition | PNEC | RCR | Méthode d'évaluation |
|-------------------------------|-------|----------------------------|------|--------|----------------------|
| Eau douce | | | | 0.0036 | |

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé

Les niveaux d'exposition prévisibles ne sont pas supposés dépasser le DN(M)EL quand les conditions opératoires et les mesures de maîtrise du risque de la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente.

4.2. Environnement

Guide - Environnement

Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site. L'efficacité d'élimination requise pour les eaux usées peut être atteinte à l'aide de technologies sur site ou hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination requise pour l'air peut être atteinte à l'aide de technologies sur site, seules ou combinées. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle sont fournis dans la fiche d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>)

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucune donnée disponible

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

1. Scénario d'exposition 64741-43-1_C20

Utilisation comme carburant: Consommateur

Réf. SE: 64741-43-1_C20
Type de SE: Consommateur
Version: 1.0
Date de révision: 1/22/2019

Méthode d'évaluation

L'outil ECETOC TRA a été utilisé pour évaluer les expositions professionnelles, sauf indication différente
La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale à l'aide du modèle Petrorisk

2. Conditions opératoires et mesures de maîtrise des risques

2.2. Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC9a, ERC9b, ESVOC SPERC 9.12c.v1)

| | |
|----------------------|--|
| ERC9a | Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) |
| ERC9b | Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur) |
| ESVOC SPERC 9.12c.v1 | Use as a fuel: Consumer (SU21) |

Propriétés du produit

Pas d'informations complémentaires

Conditions opératoires

| | | |
|---|---|--------------|
| Quantités utilisées | Fraction du tonnage UE utilisée dans la région: | 0.1 |
| | Tonnage utilisé dans la région | 14000 t/an |
| | Fraction du tonnage régional utilisée localement: | 0.0005 |
| | Tonnage annuel du site | 7.2 t/an |
| | Tonnage journalier maximum du site (kg/jour): | 20 kg/jour |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Rejet continu | |
| | Jours d'émission (jours/an): | 365 jours/an |
| Facteurs environnementaux non influencés par la gestion du risque | Facteur de dilution local eau douce: | 10 |
| | Facteur de dilution local eau de mer: | 100 |

Mesures de gestion des risques

| | | |
|--|--|------------------------|
| Conditions et mesures relatives à la station d'épuration | Estimation de l'élimination de la substance par une station d'épuration municipale | 92.2 % |
| | Tonnage maximum permis sur site (Msafe) basé sur le rejet après élimination totale par traitement des eaux usées (kg/jour): | 670 kg/j |
| | Débit supposé de la station d'épuration municipale | 2000 m ³ /j |
| Conditions et mesures concernant le traitement externe des déchets en vue de l'élimination | Emissions de combustion limitées par contrôle obligatoire des rejets par aspiration. Emissions de combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale. Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales | |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

| | |
|--|--|
| Conditions et mesures concernant la récupération externe des déchets | Cette substance est consommée pendant l'utilisation et aucun déchet de la substance n'est généré |
|--|--|

2.1.1. Sous-scénario contrôlant l'utilisation finale du consommateur (PC13)

Liquid: carburant automobile

| | |
|------|------------|
| PC13 | Carburants |
|------|------------|

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, pression de vapeur > 10 Pa dans les conditions normales |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |

Conditions opératoires

| | | |
|--|--|---------------------|
| Quantités utilisées | Pour chaque épisode d'utilisation, couvre des quantités jusqu'à: | 37500 g |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une utilisation jusqu'à | 52 jours/an |
| | Couvre une utilisation jusqu'à | 1 fois/jour |
| | Couvre une exposition jusqu'à | 0.05 h/tâche |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs | Couvre les utilisations en extérieur | |
| | Couvre l'utilisation dans une pièce de | 100 m ³ |
| | Couvre une surface de contact cutané jusqu'à | 210 cm ² |

Mesures de gestion des risques

Pas d'informations complémentaires

2.1.2. Sous-scénario contrôlant l'utilisation finale du consommateur (PC13)

Carburant liquide pour Scooter

| | |
|------|------------|
| PC13 | Carburants |
|------|------------|

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, pression de vapeur > 10 Pa dans les conditions normales |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |

Conditions opératoires

| | | |
|--|--|---------------------|
| Quantités utilisées | Pour chaque épisode d'utilisation, couvre des quantités jusqu'à: | 3750 g |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une utilisation jusqu'à | 52 jours/an |
| | Couvre une utilisation jusqu'à | 1 fois/jour |
| | Couvre une exposition jusqu'à | 0.03 h/tâche |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs | Couvre les utilisations en extérieur | |
| | Couvre l'utilisation dans une pièce de | 100 m ³ |
| | Couvre une surface de contact cutané jusqu'à | 210 cm ² |

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

Mesures de gestion des risques

Pas d'informations complémentaires

2.1.3. Sous-scénario contrôlant l'utilisation finale du consommateur (PC13)

Sous-catégorie : matériel de jardinage liquide - Utilisation

PC13 Carburants

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, pression de vapeur > 10 Pa dans les conditions normales |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |

Conditions opératoires

| | | |
|--|---|--------------------|
| Quantités utilisées | Pour chaque événement d'utilisation, couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à | 750 g |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une utilisation jusqu'à | 26 jours/an |
| | Couvre une utilisation jusqu'à | 1 fois/jour |
| | Couvre une exposition jusqu'à | 2 h/tâche |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs | Couvre les utilisations en extérieur | |
| | Couvre l'utilisation dans une pièce de | 100 m ³ |

Mesures de gestion des risques

Pas d'informations complémentaires

2.1.4. Sous-scénario contrôlant l'utilisation finale du consommateur (PC13)

Sous-catégorie : Liquide – Matériel de jardin – Ravitaillement

PC13 Carburants

Propriétés du produit

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide, pression de vapeur > 10 Pa dans les conditions normales |
| Concentration de la substance dans le produit | ≤100% |

Conditions opératoires

| | | |
|--|--|---------------------|
| Quantités utilisées | Pour chaque événement d'utilisation, couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à | 750 g |
| Fréquence et durée de l'utilisation | Couvre une utilisation jusqu'à | 26 jours/an |
| | Couvre une utilisation jusqu'à | 1 fois/jour |
| | Couvre une exposition jusqu'à | 0.03 h/tâche |
| Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs | Couvre les utilisations dans un garage monoplace (34 m ³) avec ventilation typique | |
| | Couvre une surface de contact cutané jusqu'à | 420 cm ² |

Mesures de gestion des risques

Pas d'informations complémentaires

GAZOLES (PETROLE), DISTILLATION DIRECTE

Annexe à la fiche de données de sécurité: Scénario d'exposition

FDS Numéro de référence: RAFF-035 N° CAS: 64741-43-1 Forme du produit: Substance État physique: Liquide

3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.1. Santé

Aucune donnée disponible

3.2. Environnement

| Exposition de l'environnement | Unité | Estimation de l'exposition | PNEC | RCR | Méthode d'évaluation |
|-------------------------------|-------|----------------------------|------|--------|----------------------|
| Eau douce | | | | 0.0038 | |

4. Guide pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites du SE

4.1. Santé

Guide - Santé

Les niveaux d'exposition prévisibles ne sont pas supposés dépasser le DN(M)EL quand les conditions opératoires et les mesures de maîtrise du risque de la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de maîtrise du risque et d'autres conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés de manière au moins équivalente.

4.2. Environnement

Guide - Environnement

Les instructions sont basées sur des conditions opératoires qui ne sont pas forcément applicables sur tous les sites; aussi un étalonnage peut-il être nécessaire pour définir des MMR appropriées spécifiques au site

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de l'évaluation de la sécurité chimique REACH

Aucune donnée disponible